

III.3.5.3. Faune

III.3.5.3.1. Avifaune nicheuse et migratrice

Le tableau ci-dessous présente, par cortèges d'espèces, une liste de 62 espèces obtenue à l'issue de notre étude. Neuf espèces supplémentaires, non observées en 2012, communiquées par l'équipe de la Réserve de Lann Bern figurent également dans ce tableau signalées d'un astérisque.

Liste et statut biologique des oiseaux

Nom français	Nom latin	Espèce patrimoniale	Statut biologique
Espèces des milieux humides			
Balbusard pêcheur*	<i>Pandion haliaetus</i>		Migrateur
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	x	M/H
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>		N/M/H
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		N/M/H
Canard pilet*	<i>Anas acuta</i>		Migrateur
Canard siffleur*	<i>Anas penelope</i>		Migrateur
Canard souchet*	<i>Anas clypeata</i>		Migrateur
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		Migrateur
Chevalier guignette	<i>Tringa hypoleucos</i>		Migrateur
Courlis cendré*	<i>Numenius arquata</i>	x	Migrateur
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		N/M/H
Grèbe à cou noir*	<i>Podiceps nigricollis</i>		Migrateur
Grèbe castagneux*	<i>Tachybaptus ruficollis</i>		N/M/H
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		Visible toute l'année
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	x	N/M/H
Sarcelle d'été*	<i>Anas querquedula</i>		Migrateur
Espèces de bocage et de prairies			
Alouette des champs	<i>Auda arvensis</i>		N/M/H
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	x	N/M/H
Busard Saint-Martin*	<i>Circus cyaneus</i>	x	M/H
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		Nicheur sédentaire
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	x	N/M
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	x	N/M/H
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		N/M
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>		N/M/H
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>		Migrateur
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	x	M/H
Espèces de bocage et de forêts			
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		M/H
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	x	N/M/H
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		N/M/H
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		N/M/H
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		Nicheur sédentaire
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>		N/M
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		M/H

Nom français	Nom latin	Espèce patrimoniale	Statut biologique
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		N/M/H
Pipit des arbres	<i>Anthus Trivialis</i>		N/M/H
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	x	N/M
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		N/M/H
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		N/M
Espèces des milieux forestiers			
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	x	Nicheur sédentaire
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>		Nicheuse sédentaire
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		N/M/H
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		Nicheur sédentaire
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		N/M/H
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		N/M/H
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>		N/M/H
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		Nicheur sédentaire
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>		Nicheur sédentaire
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>		N/M/H
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>		N/M/H
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		N/M/H
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>		Nicheuse sédentaire
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		Nicheur sédentaire
Espèces anthropophiles			
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		N/M/H
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>		N/M/H
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>		Nicheuse sédentaire
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		N/M
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		N/M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		Nicheur sédentaire
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		Nicheuse sédentaire
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		Nicheuse sédentaire
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		N/M/H
Espèces ubiquistes			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		Nicheur sédentaire
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		Nicheuse sédentaire
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		N/M/H
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		N/M/H
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		N/M/H
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>		N/M/H
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		N/M/H
Pic vert	<i>Picus viridis</i>		Nicheur sédentaire
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		N/M/H
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		N/M/H

Les abréviations de la colonne « Statut biologique » se lisent comme suit : N : Nicheur ; M : Migrateur ; H : Hivernant.

La plupart de ces oiseaux sont communs voire très communs et plus de 50 espèces procurent des indices plus ou moins probants de reproduction. Au sein des 25 points d'écoute, les espèces les plus fréquentes sont : le Pouillot véloce, la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, le Troglodyte mignon, le Merle noir, la Mésange charbonnière, le Pigeon ramier et le Rougegorge familier. Seule la notion de présence/absence intervient ici.

Cortèges d'espèces

Parmi l'ensemble des espèces d'oiseaux observées dans la zone d'étude, certaines montrent des exigences écologiques proches voire similaires ; celles-ci se répartissent en plusieurs cortèges avifaunistiques décrit ci-dessous.

- *Espèces des milieux aquatiques*

Les milieux aquatiques englobent ici plusieurs types d'habitats d'eau douce : cours d'eau, mares, fossés, prairies humides et plans d'eau naturels ou artificiels. Ces milieux sont par définition très productifs en termes de ressources animale et végétale. Les oiseaux figurant dans ce cortège sont donc liés à la présence d'eau. Cet élément indispensable à leur cycle de développement est souvent utilisé comme zones d'alimentation et de repos pour des espèces comme le Martin-pêcheur d'Europe, le Grèbe castagneux ou encore le Héron cendré.

La plupart des espèces des milieux aquatiques représentés ici par les limicoles (chevaliers, Bécassine des marais...) et les anatidés (Canard colvert, Canard souchet...) est considérée comme patrimoniale et fréquente principalement les secteurs suivants :

- les prairies et landes humides au nord de l'hippodrome de Quenroppers (Kergrist-Moëlou),
- les plans d'eau situés entre le Couar et Pempoul Even (Rostrenen),
- les secteurs humides de l'hippodrome de Quenroppers (Rostrenen),
- la réserve naturelle de Lann Bern (Glomel).

Ces groupes d'espèces y sont observés le plus souvent en passage migratoire et plus rarement en hivernage complet, excepté pour des espèces comme la Bécassine des marais.



Plans d'eau situés entre le Couar et Pempoul Even (Rostrenen)



Landes humides de l'hippodrome de Quenroppers (Rostrenen)

- *Espèces de bocage et de prairies*

Au sein de ce cortège beaucoup de passereaux fréquentent plus particulièrement les milieux ouverts tels que les prairies de fauche, les pâtures et parfois les champs cultivés. Ces espèces y trouvent leur nourriture (criquets, chenilles, graines...) et certaines y installent leur nid dans la végétation herbacée voire au sol, il s'agit notamment du Tarier pâtre, de la Locustelle tachetée et de l'Alouette des champs.

D'autres fréquentent ces mêmes habitats prairiaux mais également les haies, fourrés et arbres isolés que composent le bocage de la zone d'étude. Ces éléments arbustifs ou arborés du paysage sont essentiels pour certaines espèces qui les utilisent comme poste de chant, sites de reproduction et zones de refuge. Ainsi, un maillage bocager dense sera favorable à des espèces comme le Bruant jaune, la Fauvette grisette et la Linotte mélodieuse. A savoir que ces trois passereaux ont été classés récemment comme menacés ou quasi-menacés sur la Liste rouge des espèces menacées en France.

- *Espèces de bocage et de forêts*

Peu d'espèces patrimoniales sont représentées dans ce cortège qui concerne des oiseaux dont les affinités aux milieux forestiers sont plus fortes que les espèces du groupe précédent. Ces oiseaux sont surtout favorisés par la présence de prairies bordées de haies et de linéaires d'arbres. En effet, la diversité des essences et strates arborées permet à de nombreuses espèces de cohabiter en exploitant différentes niches écologiques. Parmi elles, le Bouvreuil pivoine se reproduit dans les strates arbustives et arborées des haies. Ce passereau discret a récemment été classé vulnérable au niveau national sur la base des résultats du programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) mené depuis 1989 par le MNHN (Jiguet, 2010). C'est le cas également du Pouillot fitis, considéré quasi-menacé, dont la population bretonne a considérablement décliné en 30 ans (GOB, 2012).

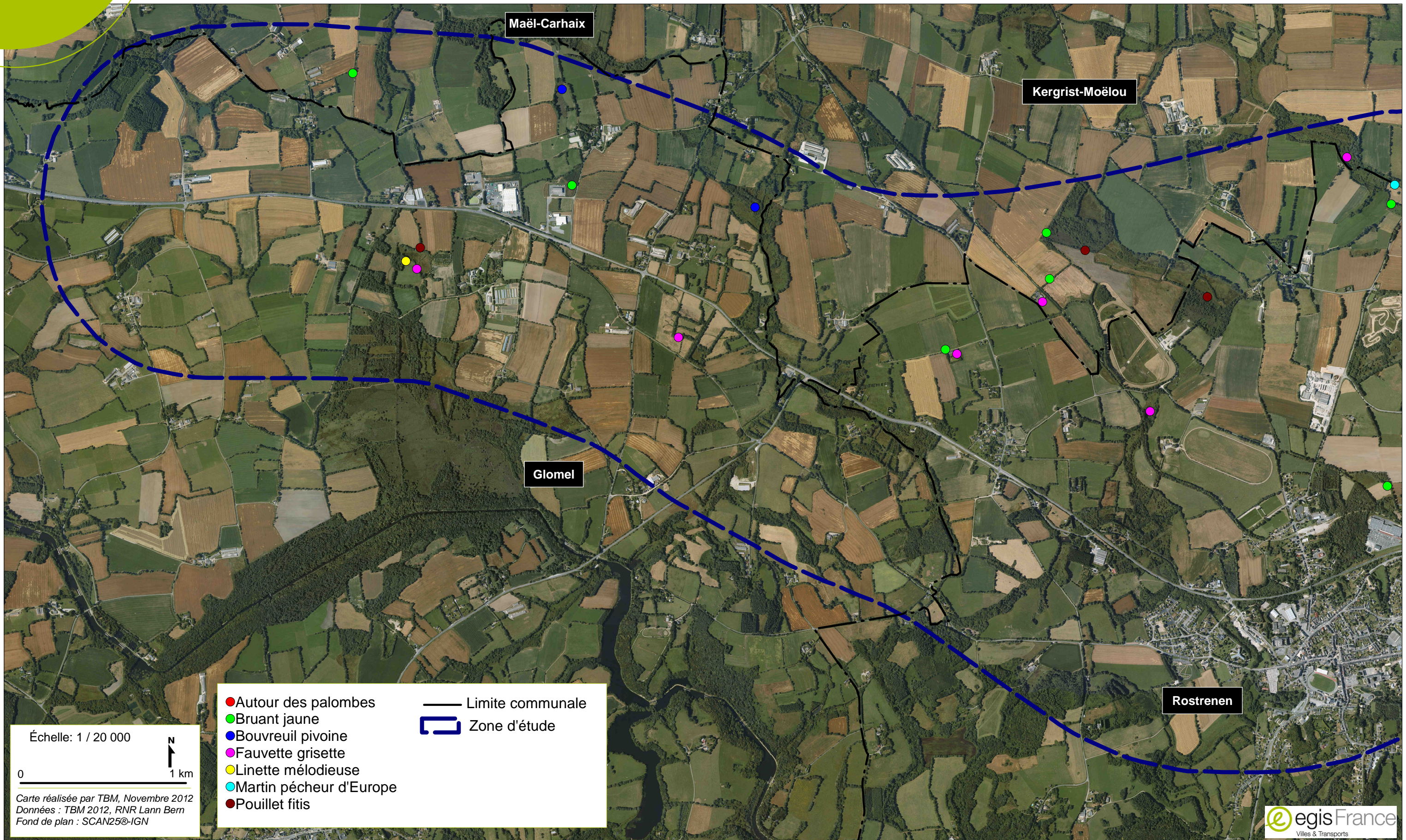
- *Espèces des milieux forestiers*

Ce sont des espèces d'oiseaux inféodées aux boisements de feuillus, résineux ou bien mixtes. Les espèces spécialistes des milieux forestiers et plus particulièrement inféodées aux stades très vieux se trouvent ici représentées. Des espèces comme la Mésange nonnette, la Sittelle torchepot, le Grimpereau des jardins, la Mésange charbonnière ou encore les Pics profitent de zones épargnées par les différents traitements sylvicoles qui privilégient notamment les plantations de peuplements monospécifiques. Dans ce contexte, les îlots d'arbres de gros diamètre, en particulier les Chênes, jouent un rôle tout à fait intéressant dans l'attractivité d'une parcelle forestière.

- *Espèces anthropophiles et espèces ubiquistes*

Ces deux cortèges concernent des espèces communes à très communes à l'échelle régionale. Aucune ne figure sur les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF ou sur la liste rouge des oiseaux menacés en France. En revanche, il est important de noter que les effectifs d'Hirondelle rustique, espèce anthropophile, montrent une nette diminution aux niveaux national et européen sur les dernières décennies (Jiguet, 2010).

Localisation de l'avifaune patrimoniale 1/2



Localisation de l'avifaune patrimoniale 2/2

